Communauté de communes

Haute Sarthe numéro 10 **Alpes Mancelles**

JUILLET 2022



LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE D'ANCINNES / BOURG-LE-ROI ouvre le lundi 5 septembre



p.11

Philippe Martin

Président de la Communauté de communes **Haute Sarthe Alpes Mancelles** Maire de Bourg-le-Roi



Une Communauté de communes en mouvement



Malgré un contexte international inflationniste, incertain et anxiogène, notre Communauté de communes continue à agir pour renforcer l'attractivité du territoire et améliorer quotidiennement la qualité de vie des habitants, tout en s'attachant à préserver rigoureusement notre indépendance financière.

Gendarmerie: l'architecte est choisi

Ainsi, nous venons de désigner le cabinet d'architectes qui conduira la construction des bâtiments de la future gendarmerie. Ces professionnels ont été choisis parmi 28 candidats, à l'issue d'une procédure très encadrée, dite de "jury de concours", et obligatoire pour tout projet dont le budget est supérieur à 2 millions d'euros. Ce jury était composé d'élus de la Communauté de communes, d'un représentant du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), d'un économiste de la construction et de plusieurs architectes désignés par leurs pairs. Ensemble, nous avons privilégié un proiet à la fois fonctionnel et respectueux de son environnement, peu consommateur d'énergie et garantissant un confort optimal aux 20 gendarmes et à leurs familles.

Désormais, nous préparons le lancement des travaux qui est prévu pour 2023. La livraison de cette gendarmerie, qui sera construite sur le territoire d'Assé-le-Boisne aux portes de Fresnay-sur-Sarthe, reste envisagée pour le 1er semestre 2025. Cet investissement est le plus important du mandat. Nous y sommes, naturellement, particulièrement attentifs. Nous veillons notamment à préserver l'enveloppe budgétaire fixée à l'origine, même si nous sommes conscients que la hausse actuelle du coût des matières premières laisse augurer une augmentation des dépenses.

Des investissements en faveur du tourisme

Alors que s'ouvre une nouvelle saison estivale pleine d'espoir, après deux années où nous avons dû nous adapter aux restrictions sanitaires, la Communauté de communes continue, plus que jamais, à investir dans le développement touristique. Prochainement, nous allons ouvrir un Point Info Tourisme à Saint-Léonard-des-Bois pour répondre à une demande croissante des visiteurs, toujours plus nombreux dans cette commune où bat le cœur des Alpes Mancelles. Dans le même temps. nous achevons l'extension des locaux de l'Office de Tourisme à Fresnay-sur-Sarthe pour v développer la vente de produits du terroir. De plus, à quelques kilomètres de là, la Communauté de communes participe à l'aménagement de nouveaux espaces au sein du parc animalier de Bourg-le-Roi. Enfin, nous venons d'acquérir, à Beaumontsur-Sarthe, une maison dans laquelle nous allons aménager de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme. Toutes ces opérations vont contribuer à attirer plus de touristes et à les inciter à rester plus longtemps sur le territoire.

Le développement économique est également l'une de nos priorités et nous travaillons aujourd'hui sur plusieurs projets ambitieux qui devraient rapidement favoriser la création d'emplois locaux. À l'évidence, les entrepreneurs sont séduits par notre territoire car ils constatent qu'il y fait bon vivre, grâce à l'importance des services que nous proposons à la

Plus de services pour plus d'attractivité

C'est bien dans cette logique que nous venons de lancer la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) qui doit permettre à chacun, notamment aux plus modestes, d'assurer la rénovation énergétique de leurs logements. C'est également pour faciliter la vie des habitants que nous avons renforcé l'équipe de France Services et que nous appuvons le travail de la conseillère numérique afin d'aider chacun à maîtriser l'informatique.

Dans le même esprit, nous engageons, cette année encore, plusieurs opérations d'améliorations de nos infrastructures sportives (gymnase de Beaumont-sur-Sarthe, piscines, gymnase de Fresnaysur-Sarthe...). Nous renforçons aussi le service de traitement des déchets avec l'ouverture, le 5 septembre prochain, d'une troisième déchèterie sur le territoire d'Ancinnes, aux portes de Bourg-le-Roi, cet équipement offrant un réseau de déchèteries de proximité exceptionnel pour une intercommunalité de notre taille.

Nous avons également la volonté de rénover certains ouvrages d'art (ponts) pour améliorer les déplacements de chacun, car la mobilité des habitants est l'une des clés du développement local.

Enfin, je veux rappeler que nous restons totalement mobilisés sur la recherche de nouveaux médecins, pour garantir l'accès aux soins et le parcours santé de chacun d'entre vous.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Vendredi de 9h à 12h

Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social: 2 rue de l'Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel: 02 43 34 34 59 - www.cchautesarthealpesmancelles.fr Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu • Secrétaires : Johan Vibert-Roulet, Laura Trocherie • Textes : MC'Comm, Mamers, Emmanuel Chevreul • Crédits photos : MC'Comm, Fabrice Goyer-Thierry, Jive me, Pascal Chesneau, Freepik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impress

Maîtriser les dépenses tout en développant les services

Pour cette année 2022, la Communauté de communes doit faire face, d'une part à une forte inflation qui a notamment des répercussions sur ses dépenses énergétiques, d'autre part à la prise en charge de nouveaux services, comme la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique, et de nouvelles compétences, comme la mobilité et la GEMAPI (voir page 11) qui se traduit par la création de postes supplémentaires.

« Par conséquent, nous avons l'obligation d'être toujours plus rigoureux et stricts dans la gestion de nos dépenses. Ainsi, malgré une hausse de 7% de nos charges de personnel, nous avons prévu de diminuer de 1% l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement », affirme Jean-Pierre Frimont, vice-président de la Communauté de communes qui souligne que, « déjà en 2021, nos charges à caractère général ont été bien inférieures au montant que nous avions budgété.»

En parallèle, les investissements de la Communauté de communes sont principalement fléchés vers :

- > La construction de la gendarmerie qui représente le plus important proiet du mandat (coût prévisionnel global de 5,4 millions d'euros qui seront répartis sur plusieurs exercices);
- > Le développement touristique avec l'extension des locaux de Fresnay-sur-Sarthe (90 000 €), l'aménagement du Point Info Tourisme à Saint-Léonard-des-Bois (24 000 €) et le projet de création de

nouveaux locaux à Beaumont-sur-Sarthe (300 000 €).

- > L'entretien et l'amélioration des bâtiments publics, dont la rénovation du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe (530 000 €).
- « De plus, comme chaque année, nous prévovons de consacrer un peu plus d'un million d'euros aux travaux de voirie (830 000 € en fonctionnement et 200 000 € en investissement) », poursuit Jean-Pierre Frimont.

La grande majorité de ces investissements sont subventionnés par l'Union Européenne, l'État, le Conseil Régional des Pays de la Loire et le Conseil départemental de la Sarthe.

Malgré les économies réalisées, la Communauté de communes est contrainte d'augmenter de 3% le taux des taxes locales afin de répercuter en partie l'inflation qui fait son retour dans nos économies. « Cependant, cette hausse restera limitée à quelques euros pour les contribuables », rassure Jean-Pierre Frimont

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Fonctionnement

13.5 millions d'€

dont 9,5 millions d'euros pour le budget principal

Investissement

10 millions d'€

dont 8 millions vers le budget principal

Voirie **Un service** préservé



À cause du contexte économique international, la Communauté de communes doit faire face à une augmentation exceptionnelle du coût des matières premières nécessaires à la rénovation de la voirie (entre 30 et 58%). Interpellés par l'entreprise chargée de réaliser les travaux, ainsi que par les pouvoirs publics, sur cette envolée des prix, plusieurs choix étaient possibles, dont celui de reporter tous les chantiers à l'année prochaine en espérant un contexte plus favorable. La Communauté de Communes a décidé de maintenir l'enveloppe d'un million d'euros TTC qui avait été allouée à la voirie et votée en Conseil communautaire. « Nous avons préféré reporter certaines interventions jugées moins urgentes en laissant aux techniciens du service voirie le soin de nous proposer un nouveau calendrier, suivant des éléments objectifs. Nous avons également choisi de limiter le fauchage des bermes à un seul passage par commune, au lieu des deux passages prévus », affirme Marcel Levesque, vice-président de la Communauté de communes, précisant : « si nous avions maintenu le programme initial, nous aurions dû assumer une augmentation de 176 000 € HT pour l'année. »

En parallèle, la Communauté de communes s'est inscrite dans le dispositif mis en place par l'État permettant de diagnostiquer certains ouvrages d'art situés sur la voirie hors agglomération, dont elle a la charge, afin de s'assurer que ces ponts sont bien sécurisés. Les communes doivent faire de même en agglomération.

Equipements

La réfection du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe s'engage

Le chantier de réfection des vestiaires et sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe va être engagé à l'automne pour une durée d'environ 6 à 8 mois. « Notre souhait est que le site puisse continuer à accueillir dans les meilleures conditions possibles les membres des clubs et les scolaires, pendant le chantier », affirme Jean-Louis Clément, vice-président de la Communauté de communes.





UN SENTIER

en chantier

D'INTERPRÉTATION

À l'initiative de la Communauté

de communes et du Parc naturel

régional Normandie Maine, un sentier

d'interprétation et de découverte est

en cours d'aménagement à l'intérieur

du domaine intercommunal du

Gasseau. Ce parcours se déroule sur

2,7 km, du chemin des Souilles (près

du parking), iusqu'aux sous-bois des

hauteurs du site. Il devrait être ouvert

au public pour la saison estivale 2023.

«L'objectif de ce projet est de faire connaître

les secteurs les moins visités du domaine.

tout en dévoilant, le long du parcours, les

multiples facettes de la faune, de la flore

et de la géographie locale en proposant

des points de vue méconnus. Ce sentier

a aussi une vocation pédagogique pour

les scolaires qui fréquentent le domaine,

explique Philippe Rallu. Nous travaillons

également sur le remplacement de

l'ensemble de la signalétique directionnelle

et informationnelle du site, ainsi que sur

le contenu documentaire des panneaux

qui seront disposés à divers endroits du

Dans le but d'améliorer le confort

des visiteurs la Communauté de

communes fera remplacer, à la rentrée

de septembre, toutes les bornes

d'éclairage, aujourd'hui vétustes, du

parking et de l'allée qui mène au

Un Point Info Tourisme va ouvrir

à Saint-Léonard-des-Bois

L'Office de Tourisme (OT) des Alpes Mancelles va prochainement ouvrir un nouveau Point Info Tourisme à Saint-Léonard-des-Bois. Ce lieu sera animé 7 jours sur 7 par un conseiller en séjour, recruté et salarié par l'OT pour la saison. Celui-ci aura pour mission de renseigner les touristes et les habitants sur l'ensemble des activités sportives, culturelles et de loisirs dont ils peuvent profiter sur le périmètre de Haute Sarthe Alpes Mancelles et dans les régions limitrophes. Il aura également vocation à promouvoir tous les attraits naturels et patrimoniaux locaux.

« En 2021, plus de 7 500 documents touristiques ont été distribués sur les différents sites d'hébergement et de restauration de Saint-

Léonard-des-Bois. La création de ce Point Info Tourisme répond, par conséauent, à une réelle demande, constate Pascal Delpierre, maire de Saint-Léonard-des-Bois et président de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles. Ce service incitera aussi les visiteurs à séiourner le plus longtemps possible sur le territoire. »

Le Point Info Tourisme est en cours d'aménagement dans une maison du centrebourg, au 17 rue des Alpes Mancelles, face à l'église. « Pour rendre les lieux accessibles au public. la Communauté de communes finance les agencement intérieurs », précise Philippe Rallu, premier vice-président de la Communauté de



LOCAUX L'extension des locaux de Fresnay-sur-Sarthe s'achève

Les travaux d'extension des locaux de l'Office de Tourisme (OT). à Fresnav-sur-Sarthe. s'achèvent en ce début d'été. Ce nouvel espace est aménagé à l'emplacement de l'ancien commerce attenant à l'OT et propriété de la Communauté de communes. Il va permettre d'étoffer le panel de documentations présentées aux visiteurs et, plus particulièrement, de mettre en valeur la marque « Les Alpes Mancelles » qui devrait être déclinée lors des saisons à venir pour la vente de produits locaux. Les nouveaux agencements seront progressivement mis en place au cours des prochains mois.



DE BOURG-LE-ROI s'agrandit



Ouvert depuis 2 ans, le parc animalier de Bourg-le-Roi compte déjà de nombreux visiteurs habitant la Sarthe et les départements limitrophes. Les ânes, les chèvres, les moutons, les alpagas font le bonheur des petits et des grands. Au vu de ce succès, le site a été agrandi et il accueille de nouveaux pensionnaires : trois chèvres anglo-nubiennes, deux femelles alpagas et des oies de Guinée.

À cette occasion, la Communauté de communes a financé la construction de deux nouveaux abris et la pose de clôtures.



DE NOUVEAUX

à Beaumont-sur-Sarthe pour 2023

La Communauté de communes vient de faire l'acquisition, au cœur de Beaumont-sur-Sarthe, à proximité de la mairie, d'un bâtiment qui sera dédié à l'Office de Tourisme (OT) des Alpes Mancelles. Les études d'aménagement du site seront réalisées cet automne pour un lancement des travaux envisagé début 2023.



« Les élus de la Communauté de communes sont pleinement conscients que l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles a besoin de locaux d'accueil à Beaumont-sur-Sarthe, qui est la porte d'entrée de notre territoire. C'est pourquoi, après avoir dû renoncer à un premier projet pour des raisons budgétaires, nous avons fait le choix d'acheter cette maison parfaitement adaptée aux besoins de l'OT », explique Philippe Rallu, premier vice-président de la Communauté de communes. Le budget de rénovation du bâtiment situé 1 rue de la Division Leclerc, achat compris, est estimé à 300 000 €.

Domaine intercommunal du Gasseau

20 ans déià!

Le domaine intercommunal du Gasseau a ouvert ses portes, pour la première fois, il y a 20 ans ! À l'époque, les visiteurs pouvaient déjà découvrir le jardin potager et une exposition en plein air.

Deux décennies plus tard, le Gasseau est devenu l'un des sites touristiques les plus populaires de la Sarthe, accueillant plusieurs dizaines de milliers de personnes par saison. Il comprend une boutique café-nature, des salles d'expositions, une programmation de concerts chaque dimanche en juillet et août, un parcours accrobranches pour tous les âges, une ferme équestre, un hôtel-gîte-restaurant « La Maison du Gasseau », un parcours de disc-golf, un sentier "Vanupieds", un sentier d'interprétation en projet... ainsi que le jardin potager qui s'étoffe au fil des ans. Le domaine est également traversé par plusieurs circuits (pédestres, VTT et équestres) et se trouve à proximité du bac à chaînes qui permet aux randonneurs de traverser la Sarthe pour rejoindre le département de la Mayenne.

La "faune sauvage",

thème de la grande exposition

Cette saison, la grande exposition artistique annuelle fait à nouveau l'événement. Celleci est orchestrée autour d'un sculpteur autodidacte, Pascal Chesneau, et d'une peintre, Florence Cadène, qui ont en commun d'être internationalement reconnus (ils ont exposé à Londres, Paris, Genève...) et d'avoir les animaux de la faune sauvage pour modèles. Les visiteurs pourront régulièrement rencontrer Pascal Chesneau, qui habite depuis peu dans les Alpes Mancelles et viendra régulièrement sur le site de l'exposition.

Une seconde exposition, "L'art de la nature". présente, dans le pigeonnier, les réalisations composée de 9 concerts gratuits balayant tous des résidents du foyer "Anaïs" de Sougé-le-Ganelon créées à partir d'éléments collectés

dans le milieu ambiant.

Concerts et salon du bien-être



Après avoir été totalement ou partiellement privés de concerts pour cause de crise sanitaire. les habitants et passionnés de musique peuvent, de nouveau, assister à une saison complète des "Beaux Dimanches aprèsmidi" (à 16h30 tous les dimanches). Celle-ci est les styles musicaux du rock aux musiques du monde en passant par le jazz, le swing musette, l'électro swing ou la chanson française plus traditionnelle.

Retrouvez la programmation sur la page Facebook "Domaine du Gasseau".

Enfin, la saison se clôture par un événement désormais incontournable : le salon du bienêtre, organisé les 10 et 11 septembre dans la

Tout au long de l'été, chacun peut découvrir le jardin potager en participant aux visites guidées



Maison du Gasseau.

(réservations au 02.43.34.34.44)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

parcours. »

domaine.



Les entreprises consolident leurs positions sur les zones communautaires

Les entreprises implantées sur des zones d'activités économiques intercommunales poursuivent leur développement avec le soutien de la Communauté de communes.

À Saint-Ouen-de-Mimbré, le long de l'axe La Hutte / Fresnay-sur-Sarthe, dans le prolongement de la zone de la Promenade, l'entreprise Cesse, spécialisée dans l'exploitation forestière, vient de faire l'acquisition d'un nouveau terrain, attenant à celui qu'elle occupe déjà depuis une vingtaine d'années, afin de poursuivre sa croissance.

En parallèle, d'autres projets d'implantation sont en gestation sur les zones d'activités, dont l'aménagement d'une micro-crèche à la Pitoisière et la construction de locaux pour une entreprise de motoculture à la Promenade.

DÉMOGRAPHIE



Un nombre d'habitants relativement stable, avec une population vieillissante qui implique de nouveaux besoins en matière de services à la personne.

23 378 habitants en 2021

30 % d'habitants âgés de plus de 60 ans

21% des familles avec enfants sont monoparentales



population comprenant une proportion importante d'employés et d'ouvriers, dont le niveau de revenus est inférieur à la moyenne départementale.

> 47 % de foyers fiscaux imposables en 2019

40 % des nouveaux arrivants sont employés ou ouvriers

46 % des nouveaux arrivants ont entre 25 et 54 ans



Un environnement rural et une part importante de la consommation énergétique liée aux transports routiers.

82% de terres agricoles

44% de la consommation d'énergie générée par le transport routier

14% de la consommation d'énergie provient des énergies renouvelables (en 2018)



SERVICES

Des services adaptés aux besoins des familles, notamment des enfants, mais qui doivent encore se développer.

> 76 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans

138 assistant.e.s maternel.le.s,

5 maisons d'assistantes maternelles. 1 multiaccueil de 15 places

3 centres sociaux

1 médecin pour 2 600 habitants

741 associations

La fibre optique accessible dans toutes les communes d'ici fin 2022





Ce diagnostic a permis de dessiner un portrait précis du territoire et de ses habitants, à partir duquel les élus ont pu définir les enieux du développement territorial, leurs objectifs, leurs axes de travail et un plan d'actions pluriannuel.

Il montre, à la fois, que notre territoire partage les caractéristiques de la majorité des espaces ruraux, mais qu'il se distingue

HABITAT



Un parc de logements principalement constitué de maisons individuelles, de grande taille et vieillissantes.

94,5% des résidences principales sont des maisons individuelles.

dont 56 % ont plus de 50 ans et

76% des ménages sont propriétaires de leur logement

La taille moyenne des habitations est de 105 m² (contre 81 m² en France)

28% des logements présentent les caractéristiques des "passoires énergétiques"



40% sont chauffées à l'électricité.

5% de logements sociaux

TOURISME



Un patrimoine touristique et naturel exceptionnel.

Un parc d'hébergements à développer.

12 communes dans le périmètre du Parc naturel régional Normandie Maine,

3 zones Natura 2000,

1 Zone Naturelle d'Intérêt Écologique. Faunistique et Floristique

> 903 lits en camping et 114 lits en hôtel

1 Office de Tourisme incluant, 2 bureaux d'accueil et 1 Point d'Information Tourisme répartis sur l'ensemble du territoire

ÉCONOMIE LOCALE



Un tissu économique local diversifié, constitué en grande majorité de PME et d'exploitations agricoles.

Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, en particulier pour

> 63% des entreprises comptent moins de 3 salariés

8,5% des actifs sont des agriculteurs indépendants

Le taux de chômage est de 12% et de 26% pour les 15-24 ans

80% des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence

MOBILITÉ



Un territoire stratégiquement placé entre deux pôles urbains (Le Mans et Alencon)

Un réseau de transports en commun peu développé et excentré.

48 % des ménages possèdent deux voitures

2 gares (La Hutte-Coulombiers et Vivoin)

Seulement 2% des trajets domicile / travail effectués en transports en commun

Les véhicules électriques représentent 0,1% du parc automobile

LA COHÉSION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

- Renouveler la démographie par l'accueil de nouvelles familles
- → Améliorer la qualité de la vie quotidienne dans un contexte social et économique difficile
- → Soutenir les habitants pour leur permettre de s'adapter aux grandes évolutions de la société



4 enieux

pour répondre aux besoins de la population et accélérer le développement local

À partir du diagnostic partagé, les élus communautaire ont défini 4 enjeux de développement local auxquels ils vont répondre en déployant des actions autour de différents axes de travail.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

et la pérennisation des activités

Poursuivre la dynamique touristique, source d'attractivité et d'emplois

Être un territoire attractif pour la création

→ Soutenir la formation et l'emploi des jeunes

AU SERVICE DE L'EMPLOI

✓ Lever les freins à l'emploi

- Préserver la biodiversité, la qualité de l'eau, du sol et de l'air
- Optimiser la gestion du service déchets
- → Être un territoire économe en énergie



L'IDENTITÉ INTERCOMMUNALE **ET L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE** "FAIRE TERRITOIRE"

- → Communiquer vers les communes sur les actions existantes et les évolutions en perspective
- Accompagner des élus communaux, des secrétaires de mairie et agents techniques communaux sur la connaissance de l'intercommunalité et les différents dispositifs d'accompagnement
- ∠ Être vigilant sur l'équilibre entre l'échelle intercommunale incontournable et la prise en compte des niveaux communaux : travailler les complémentarités entre intercommunalité et communes



Une Plateforme Territoriale de Rénovation **Énergétique** pour vous aider à rénover votre logement

Depuis ce mois de mai, une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) est à la disposition des habitants et des entreprises de moins de 10 salariés pour les aider à rénover leurs bâtiments, en leur apportant un accompagnement et un suivi personnalisés.

Cette plateforme a été ouverte à l'initiative de la Communauté de communes, qui participe à son financement en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et le programme de Certificats d'Économies d'Énergie* SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique). La gestion de la plateforme a été confiée pour 2 années habitants aux aides financières proposées à l'association INHARI qui, depuis plus de 60 ans. accompagne les habitants et les collectivités dans leurs projets d'habitat et d'aménagement de leur territoire.

Les conseillers Habitat France Renov' d'INHARI ont pour mission de guider les habitants dans la concrétisation de leur projets de travaux sur :

- > Le choix des travaux :
- > Les aides à mobiliser :
- > La recherche de contacts d'artisans locaux Ils peuvent être joints par téléphone au 02.61.67.18.75. et assurent des permanences

dans les locaux de France Services, rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnav-sur-Sarthe (sur rendez-vous uniquement).

Pour réaliser ses travaux en confiance

« Les conseillers de la PTRE ont, notamment, pour objectif de faciliter l'accès des et, en particulier, MaPrimeRenov', qui a été instaurée dans le cadre du plan de relance gouvernemental, explique Stéphanie Bouquet, vice-présidente de la Communauté de communes. Ils sont aussi parfaitement neutres, donnant accès à la liste des professionnels agréés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) auxquels il faut faire appel pour obtenir MaPrimeRenov'. Ainsi, ils contribuent à instaurer un lien de confiance entre le consommateur et le professionnel. »

Cette initiative répond à une volonté des élus. comme des pouvoirs publics, de contribuer à



la protection de l'environnement en favorisant une meilleure isolation des bâtiments ou le recours à des modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables.

* Les Certificats d'Économies d'Énergie sont un dispositif instauré par l'État aui permet de financer la rénovation énergétique et la transition écologique par des contributions imposées aux entreprises les plus polluantes

INHARI

Tel: 02.61.67.18.75. francerenov.cchsam@inhari.fr https://inhari.fr

ACTIONS SOCIALES

Santé

Des solutions innovantes pour répondre aux besoins

Après le départ soudain de deux médecins qui exercaient dans un cabinet indépendant à Fresnay-sur-Sarthe, les élus de la Communauté de communes ont intensifié leurs recherches de professionnels de médecine en capacité de s'installer sur le territoire.

« Déjà, au cours de ces derniers mois, le centre intercommunal de santé, à Fresnay-sur-Sarthe, a réussi à accueillir 400 nouveaux patients tout en conservant la même amplitude horaire d'ouverture, souligne Yves Gérard, vice-président de la Communauté de communes, qui tient à remercier les médecins et le personnel du site pour leur professionnalisme. En parallèle, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine a lancé une expérimentation à la maison de santé de Sougé-le-Ganelon pour le renouvellement de traitement à des patients sans médecin traitant. « Toujours à la recherche de nouvelles solutions, L'élu annonce aussi la présence, chaque lundi nous avons signé une convention avec un infirmier de pratique avancée, Fabien Ory. Celui-ci a suivi des études qui lui permettent de seconder

le médecin traitant en assurant le suivi de traitement du patient, à la condition que l'état de celui-ci reste stable. Grâce à ce nouveau statut, créé par le législateur pour pallier en partie la pénurie de médecins, ce professionnel peut exercer à l'EHPAD de Fresnay-sur-Sarthe où nos médecins généralistes ne pouvaient plus être aussi souvent présents. Il intervient également tous les mardis dans les locaux du centre de santé à Sougé-le-Ganelon. Cette nouvelle organisation s'avère satisfaisante et nous étudions un projet qui pourrait favoriser l'arrivée d'un second infirmier de pratique avancée à moyen terme. »

« Bien évidemment, notre priorité reste l'installation de nouveaux généralistes, poursuit Yves Gérard. Nous avons plusieurs contacts, mais les démarches sont longues. Nous avons, notamment, bon espoir d'accueillir à temps plein un jeune médecin qui intervient déjà ponctuellement au centre de santé. »

après-midi, d'une pédiatre à la maison de santé de Beaumont-sur-Sarthe (rendez-vous obligatoire au 02.43.34.54.04).

Centres sociaux

De nouveaux locaux pour les activités du mercredi

Au cours de ces dernières années, la fréquentation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi a beaucoup augmenté sur l'ensemble du territoire communautaire.

C'est pourquoi la Communauté de communes a déjà ouvert un second local d'accueil à Beaumont-sur-Sarthe et elle envisage de déployer la même solution à Oisseau-le-Petit. « Nous restons également attentifs à l'évolution des demandes sur le secteur de Fresnay-sur-Sarthe », affirme Yves Gérard.



La conseillère numérique est sur le terrain

Charlène Bossard a été recrutée, par le Conseil départemental de la Sarthe, pour occuper le poste de conseillère numérique sur le territoire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. Depuis le mois d'avril, elle est, chaque jour, présente sur le terrain pour aider les habitants à se familiariser avec l'informatique, internet et les applications numériques. Le service qu'elle apporte est gratuit.

« Ma mission est d'aller à la rencontre des usagers pour les aider à s'approprier les outils informatiques et numériques, afin de devenir pleinement autonomes dans la pratique de ces outils de communication, explique Charlène Bossard qui avait déjà travaillé pour la Communauté de communes, au service communication. Après avoir suivi une formation de 4 mois, j'ai mis en place des permanences hebdomadaires dans plusieurs communes* qui se sont portées volontaires. J'interviens également chaque semaine au sein de l'espace France Services, à Fresnay-sur-Sarthe, ainsi que dans les locaux des centres sociaux de Beaumont-sur-Sarthe et Oisseaule-Petit. Par la suite, en fonction des demandes, ce circuit pourra évoluer et je pourrai me rendre dans d'autres communes. L'objectif est de continuer à ravonner sur l'ensemble du territoire communautaire. »



Une approche pédagogique et collective

La conseillère numérique veut privilégier le travail de groupe et s'adapte aux besoins des habitants. « Je peux proposer de l'initiation comme du perfectionnement, précise Charlène Bossard, qui a commencé par organiser des ateliers "Foire aux questions" afin de mieux connaître le niveau des habitants et leurs attentes. Je m'appuie sur des outils pratiques et ludiques, livrets et images, que j'ai créés. »

Déjà, le travail de Charlène Bossard est apprécié par les usagers comme en témoigne Léone Gaillard, habitante de Moulins-le-Carbonnel. Celleci est venue rencontrer la conseillère numérique pour apprendre à mieux utiliser son ordinateur et, en particulier, les applications qui lui permettent de communiquer avec sa famille. « L'approche des ateliers est très pédagogique », souligne-t-elle.

Aujourd'hui, Charlène Bossard souhaite mettre à profit la période estivale pour intervenir dans les centres de loisirs. Elle va aussi affiner son programme de la rentrée pour proposer de nouvelles thématiques, par exemple autour de la cybersécurité. « Dans cette logique, j'envisage d'aller rencontrer les élèves dans les écoles », poursuit la conseillère numérique qui affirme que son poste reste en construction. Pour évoluer et développer sa mission, Charlène Bossard sait qu'elle peut compter sur le réseau des 28 conseillers numériques qui a été mis en place par le Conseil départemental de la Sarthe. « Nous sommes en contact régulier pour échanger et progresser ensemble. »

* Ancinnes, Gesnes-le-Gandelin, Moulins-le-Carbonnnel, Vivoin

L'équipe de France Services renouvelée

L'équipe de l'espace France Services qui officie sur le territoire de la Communauté de communes a été renouvelée au cours de ce premier semestre. Agathe Hiron a été recrutée au poste de responsable du service et elle est secondée par Lauriane Poivet.

Les deux agents ont pour mission première d'être le relais entre les habitants et les principaux organismes administratifs, sociaux ou juridiques. Elles apportent un premier niveau de réponses aux citoyens et les accompagnent dans leurs démarches.

« Nous travaillons avec la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, Pôle emploi, la Mutualité sociale agricole, les services des impôts, la CARSAT (caisse de retraite), la Poste, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (gestion des papiers d'identité, permis de conduire...) et le Point Justice », détaille Agathe Hiron, qui a la charge de la gestion administrative du service et des relations avec les partenaires de France Services. « Nous accueillons également les permanences de différents services sociaux ou juridiques selon la demande des habitants », ajoute Lauriane

Poivet, qui souhaite, avant tout « apporter son aide et être utile à la population », comme elle le faisait déjà au sein de la Caisse primaire d'assurance maladie où elle assurait le lien avec les assurés au sujet de la COVID 19.

En outre, Agathe Hiron effectue, chaque semaine, des permanences au centre social de Beaumont-sur-Sarthe le mardi et au centre social de Oisseau-le-Petit le jeudi après-midi. « Avec les élus, nous souhaitons développer des nouveaux réseaux et partenariats pour répondre aux besoins, par exemple en matière de médiation familiale », précise Agathe Hiron qui a occupé des fonctions de médiatrice sociale, puis de conseillère en insertion professionnelle en région parisienne et revient aujourd'hui, conformément à sa volonté, habiter dans les Alpes Mancelles dont elle est originaire.



Dès à présent, l'équipe de France Services vient d'ouvrir à nouveau au public la salle informatique, chaque mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

France Services est ouvert chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h, ainsi que le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h30.

Les entretiens ont lieu obligatoirement sur rendez-vous.

Tel: 02.43.33.33.99.

Gestion et traitement des déchets

Tous les marchés de prestations renouvelés

Au cours de ce second semestre 2022. la Communauté de communes va renouveler l'ensemble des marchés de prestations de collecte et de traitement des déchets. Tous les nouveaux marchés prendront effet au 1er janvier 2023.

Les élus communautaires ont mis à profit la perspective de ce renouvellement pour étudier une éventuelle évolution des collectes

Dès ce printemps, la Communauté de communes a lancé l'appel d'offres du nouveau marché de collecte des ordures ménagères

« Notre volonté est d'améliorer le service proposé aux habitants, à la condition impérative que nous puissions continuer à maîtriser notre budget. Pour faire ce choix, nous avons besoin d'avoir toutes les données nécessaires, afin de comparer les solutions et choisir en parfaite connaissance de cause », affirme Lea Duval, vice-présidente de la Communauté de communes

BUDGET DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES **ORDURES MÉNAGÈRES**

UN BUDGET DÉSORMAIS **AUTONOME**

Pour la première année, comme l'impose la loi, le budget de collecte et de traitement des ordures ménagères est pleinement autonome. Cela signifie que l'ensemble des dépenses fléchées vers cette compétence doivent être intégralement compensées par les recettes de la redevance sur les ordures ménagères et de la vente des déchets aux filières de recyclage.

Pour cet exercice, les charges de gestion des ordures ménagères sont en augmentation de 14%. « Nous devons à la fois supporter le coût de construction de la nouvelle déchèterie d'Ancinnes / Bourg-le-Roi, ainsi que la hausse des charges de traitement des ordures ménagères et la baisse des prix d'achat des matières recyclables, constate Jean-Pierre Frimont. Nous avons choisi de ne compenser que partiellement cette hausse en relevant le montant de la redevance de 8%, ce qui reste inférieur à la moyenne des augmentations appliquées par l'ensemble des communautés de communes sarthoises. »

C'est pourquoi la Communauté de communes a imposé aux prestataires candidats de chiffrer trois scénarios:

- > un dispositif équivalent à celui qui est déjà en place, c'est à dire une tournée hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte, et le dépôt des emballages, papiers, plastiques dans les points d'apport volontaire;
- > La mise en place d'une collecte des emballages, papiers et plastiques en porte-à-porte, à l'aide de sacs spécifiques. Celle-ci aurait lieu une semaine sur deux, en alternance avec la collecte des ordures ménagères :
- > La mise en place d'une collecte des emballages, papiers et plastiques en porte-à-porte, à l'aide de bacs. Comme le scénario précédent, cette collecte aurait lieu une semaine sur deux, en alternance avec la collecte des ordures ménagères qui aurait aussi lieu une semaine sur deux.

Le dispositif sera défini à la rentrée de septembre, après analyse des réponses à l'appel d'offres.





En parallèle, la Communauté de communes engage le renouvellement de quatre autres marchés:

- > La collecte des points d'apport volontaire (conteneurs pour emballages, plastiques, papiers et verre), dont le renouvellement dépendra du résultat de l'appel d'offres du marché de collecte des ordures ménagères;
- > Le traitement des ordures ménagères qui, actuellement, sont incinérées dans l'unité de valorisation énergétique des déchets du Mans. Ce marché sera passé en groupement de commande avec la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS), comme c'est déjà le cas aujourd'hui et dans une volonté de mutualiser les coûts :
- > Le traitement des emballages, papiers, plastiques... (actuellement géré par le centre de recyclage Valor Pôle 72 au
- > La gestion des flux (collecte et traitement) des déchets déposés en déchèterie.
- « Ces renouvellements sont importants car ils détermineront les montants de la redevance sur les ordures ménagères pour les années à venir. Mais, déjà, nous devons nous préparer à de nouvelles hausses de charges et c'est pourquoi nous devons tous poursuivre nos efforts de tri, tout en veillant à limiter notre production de déchets », conclut Lea Duval,

Philippe Mazenc, un nouvel agent expérimenté pour diriger le service

Depuis le 1^{er} avril, le poste de responsable du service de collecte et de traitement des déchets ménagers de la Communauté de communes est occupé par Philippe Mazenc. Ce nouvel agent apporte à la collectivité une grande expérience professionnelle acquise dans le domaine de la

gestion des déchets, tout d'abord dans le secteur privé puis, au cours des 10 dernières années, dans les organismes publics.

« J'occupais, jusqu'à présent, un poste similaire dans un syndicat de gestion des déchets du Loiret », précise Philippe Mazenc, qui a travaillé dans de nombreuses régions françaises : Franche-Comté, Maine-et-Loire, Picardie... « Aujourd'hui, je découvre les Alpes Mancelles, dont le relief va me permettre d'assouvir ma passion pour la randonnée. »

Depuis son recrutement, Philippe Mazenc travaille principalement sur deux dossiers stratégiques: la création de la déchèterie à Ancinnes / Bourg-le-Roi et le renouvellement des marchés de prestation de collecte et traitement des déchets.

« Au quotidien, j'assure également le lien avec les éco-organismes, ainsi que les contacts avec les usagers, en étroite coopération avec mes collègues du secrétariat, poursuit Philippe Mazenc. Dans les années à venir, je souhaite travailler à la mise en place de nouvelles filières de recyclage, comme les articles de sport et de bricolage, qui sont en train de se développer. Avec les élus, nous avons également conscience qu'il nous faut renforcer la communication pour inciter les citoyens à mieux trier leurs déchets recyclables, car il y a encore trop d'erreurs de tri constatées, notamment dans les conteneurs, »

La nouvelle déchèterie, à Ancinnes / Bourg-le-Roi, ouvre le 5 septembre

Engagés au début de cette année, les travaux d'aménagement de la nouvelle déchèterie, sur le territoire d'Ancinnes, aux portes de Bourg-le-Roi, sont en train de s'achever. L'ouverture au public de cet équipement est prévue pour le lundi 5 septembre 2022.

Le site comprendra cinq bennes destinées à la collecte du bois, du mobilier, des cartons. des encombrants et des métaux. Il inclut également une plateforme de dépôt des déchets verts et de gravats, ainsi qu'un local pour récupérer les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) et les Déchets Diffus Spécifiques (déchet issus de produits chimiques). L'implantation de conteneurs pour le tri du verre, des emballages en métal, plastique ou papier et les vêtements est également prévue.



Cette déchèterie sera ouverte le lundi et le jeudi, lorsque les deux autres déchèteries communautaires. à Beaumont-sur-Sarthe et Saint-Ouen-de-Mimbré, sont fermées. ainsi que le vendredi après-midi. Comme l'affirme Lea Duval, vice-présidente de la Communauté de communes, « les habitants disposeront, désormais, d'un réseau de déchèteries de proximité et complémentaire qui rayonne sur l'ensemble du territoire et offre la possibilité de déposer ses déchets 6 jours sur 7. » « Peu de collectivités de la taille de la Communauté de communes bénéficient d'un tel maillage de déchèteries »,

souligne Philippe Mazenc, le responsable

du service de collecte et traitement des

déchets.

La carte distribuée à tous les foyers de la Communauté de communes donne accès aux trois déchèteries du territoire. Si vous ne l'avez pas encore (notamment parce que vous avez emménagé), adressez-vous au secrétariat de la Communauté de communes, 2 rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe (tel: 02.43.34.34.59).

RAPPEL

ENVIRONNEMENT 11



Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI) Le dispositif se met en place

Le syndicat mixte du bassin versant de la Sarthe amont, qui aura pour mission d'entretenir les milieux aquatiques (cours d'eau) du territoire et d'assurer la protection des habitations contre les inondations, devrait être officiellement créé après l'été.



Dès à présent, le préfet de la Sarthe a approuvé le périmètre de cette structure qui rassemblera les communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Maine Cœur de Sarthe, Maine Saosnois, Champagne Conlinoise et Pays de Sillé (4CPS), ainsi que Le Mans Métropole-Communauté urbaine. Désormais, les statuts du syndicat mixte sont en cours d'examen et d'approbation auprès des communes incluses dans ce périmètre cohérent, qui comprend tous les cours d'eau se jetant dans la Sarthe en amont du Mans, sur le territoire

« Dès que les statuts seront approuvés par les élus et validés par le préfet, les membres du syndicat mixte se réuniront pour élire un bureau qui pilotera la structure. Celui-ci devra commencer par recruter un technicien de rivières et un agent administratif. Leurs bureaux seront aménagés au 3º étage de la Maison de Pays, rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe, dans l'immeuble où siège la Communauté de Communes, précise Pascal Delpierre, conseiller délégué communautaire en charge de la GEMAPI, rappelant que 50% du périmètre couvert par le syndicat mixte appartient au territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Puis, le syndicat lancera diverses études permettant de définir et de hiérarchiser les interventions qui devront être effectuées sur nos rivières et ruisseaux durant les prochaines années, dans l'objectif de préserver la biodiversité, de garantir la qualité de l'eau et de circonscrire les risques d'inondations. Les premiers travaux devraient être engagés dès 2023. Ils seront financés à 70 % par l'Agence de l'eau et la Région.



Piscines de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe

Des équipements de loisirs qui contribuent à l'attractivité locale

Gestionnaire des piscines découvertes de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe, la Communauté de communes s'attache à améliorer ces équipements sportifs qui contribuent à attirer des touristes sur le territoire et sont très appréciés des habitants. Pour cette nouvelle saison estivale, les deux sites seront ouverts tous les jours jusqu'au 31 août, sans contraintes sanitaires (sauf changement de protocole) et à des tarifs ne dépassant pas 3€ par entrée.

Cette année encore, la Communauté de communes réalise divers travaux et effectue plusieurs acquisitions : réfection d'un mur du bassin et achat d'une nouvelle bâche pour le site de Beaumont-sur-Sarthe, installation d'un régulateur de chlore pour la pataugeoire et remplacement, à l'automne, de la chaudière par une pompe à chaleur plus respectueuse de l'environnement, à Fresnay-sur-Sarthe.

Les élus tiennent également à recruter des jeunes du territoire pour assurer l'entretien et la gestion de ces sites. « Nous voulons leur donner l'opportunité d'avoir un premier emploi rémunéré. C'est, pour eux, une expérience toujours enrichissante », affirme

Fabrice Goyer-Thierry, vice-président de la Communauté de communes. Ainsi, sur la quarantaine de candidatures reçues, la Communauté de communes a embauché 14 saisonniers, dont les 2 maîtres-nageurs. « Notre premier critère de recrutement est la disponibilité », poursuit le vice-président soulignant l'engagement de ces jeunes qui choisissent de travailler sur leur temps de vacances. « Je veux également insister sur le respect que les usagers doivent à ces agents. Nous ne tolérerons aucun geste agressif ou écart de langage à l'égard du personnel! »



LES CHIFFRES CLÉS

+ de 5 500 entrées

pour les deux piscines en 2021

+ de 100 000 €/an

de budget dédiés à la gestion et l'entretien des deux piscines

ASSOCIATIONS

Les dotations renouvelées

La Communauté de communes va de nouveau attribuer, pour l'année, 47 500 € aux clubs sportifs et 11 400 € aux associations culturelles à rayonnement intercommunal. « Nous avons choisi de faire évoluer les critères d'attribution, en privilégiant notamment les efforts réalisés par les associations sportives pour encadrer et former les jeunes. Dans cette perspective, nous avons mis au point, avec l'aide de Dominique Emery, ancien élu communautaire, un logiciel qui permet de déterminer précisément le montant des dotations », affirme Fabrice Goyer-Thierry, vice-président de la Communauté de communes, ajoutant que plusieurs associations culturelles obtiennent ce soutien communautaire pour la première fois comme De fil en images (Saint-Ouen-de-Mimbré), Les amis de l'église de Notre-Dame de Ségrie ou encore Créatures Cie (Fyé).



ÉCOLE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

La pédagogie évolue

Au cours de ce semestre, l'équipe pédagogique de l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles a suivi, à Craon en Mayenne, une formation destinée à rendre l'enseignement plus attractif auprès des jeunes, notamment en optimisant le temps consacré à l'apprentissage de l'instrument. « Tous les professeurs se sont pleinement impliqués dans cette proposition qui donne encore plus de sens à leur travail, mais qui nécessite aussi encore plus de temps consacré à la préparation des cours », souligne Fabrice Goyer-Thierry, vice-président de la Communauté de communes. « Cette évolution des pratiques, que nous allons mettre en place dès la rentrée prochaine, vise à renforcer la motivation des jeunes élèves en leur proposant des cours de formation musicale intégrant les pratiques instrumentales, les projets de groupe, l'improvisation... Nous aurons pour objectif de travailler sur l'oralité en respectant pleinement le rythme et la logique d'apprentissage des enfants », explique Laurent Rameau-Beunache, directeur de l'école Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles. De plus, une collaboration plus importante devrait se mettre en place avec le conservatoire d'Alençon pour les stages et projets théâtre en lien avec des enseignants communs.

En parallèle, l'École Musique Danse Théâtre a totalement retrouvé son public en proposant, dans plusieurs communes, des auditions (cuivres, guitares...) et représentations (dont un spectacle de théâtre) qui ont connu un beau succès.

Les inscriptions à l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles reprendront à la rentrée notamment au Forum des associations programmé samedi 3 septembre 2022. 2 rue de l'Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe. tel : 02.43.33.93.27.